

avec son frère (Lothaire), contre la coutume de ce temps, tant à cause de son bas âge que parce qu'il ne restait plus alors au roi de France aucune ville en propre que Reims et Laon. »

Ils insistent encore plus sur ce sujet dans leur 3^e édition, à l'article de Lothaire : « Charles, son frère, disent-ils (t. I, p. 564), *contre l'usage*, n'eut, comme on l'a dit, aucune part dans le royaume, et dès lors commença à s'établir la loi qui adjuge la couronne à un seul prince du sang royal. »

On voit que les Bénédictins se sont trompés doublement. Si Charles n'eut point de part à l'héritage paternel, et cela contre la coutume *de ce temps*, ce n'est ni parce que ce prince était trop jeune, ni parce que le roi Louis d'Outremer n'avait plus que deux villes en propre (de telles considérations n'arrêtaient pas alors), mais parce que Lothaire, comme nous venons de le voir, dépouilla son jeune frère, aussitôt après la mort de leur père commun, de l'apanage qui lui avait été attribué par celui-ci de son vivant.

En effet, il ressort des termes de la dernière charte que Charles fut reconnu roi pendant quelque temps dans le pays dont dépendait Cluny, où cet acte a été rédigé. Il faut donc en conclure, comme je l'ai fait, que Louis d'Outremer avait, avant sa mort (qui arriva par accident, le 16 septembre 954), conféré à son second fils le titre de roi dans la portion de la Bourgogne qui ressortissait à sa couronne, c'est-à-dire dans le duché de ce nom, que les rois de France étaient parvenus à arracher aux successeurs de Boson. C'était comme un témoignage de gratitude envers ce pays, qui avait été le plus fidèle au pauvre Louis d'Outremer dans ses malheurs. C'est ainsi que nous avons vu de nos jours donner à un jeune prince, par reconnaissance dynastique, le nom de duc de Bordeaux, qui n'a aucune origine féodale.

A l'appui de ma conjecture, je citerai quelques faits dignes de fixer sérieusement l'attention.

1^o L'empressement que mit Lothaire à recevoir le serment des seigneurs de Bourgogne, aussitôt après la mort de son père, à l'instigation de Hugues le Blanc, duc de Bourgogne, qui craignait de perdre son influence dans ce pays si on reconnaissait un